

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Écologie et Environnement
<b>Sigle</b>	BIO1803
<b>Site StudiUM</b>	
<b>Faculté / Département</b>	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
<b>Trimestre / Année</b>	Été 2024
<b>Déroulement du cours</b>	Cours magistral tous les lundis et mercredis, du 1 <sup>er</sup> mai au 19 juin, de 12h30 à 15h30 .
<b>Charge hebdomadaire</b>	4 heures (Cela peut être de la révision du cours, lecture dans le livre de référence)

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Cindy Bouchard, PhD, Chargée de cours
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:cindy.bouchard.1@umontreal.ca">cindy.bouchard.1@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Vous pouvez me contacter via courriel.

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Climat, environnements aquatiques et terrestres, interactions entre espèces, communautés et écosystèmes, biomes terrestres et aquatiques, cyclage des nutriments, changements climatiques
<b>Place du cours dans le programme</b>	Ce cours est réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biologiques et programmes connexes.

## ► Apprentissages visés

Objectifs généraux
Développer une vision générale des facteurs abiotiques influençant les processus écologiques; de la structure et du fonctionnement des populations et communautés; de la structure et du fonctionnement des principaux types d'écosystèmes; des principaux problèmes environnementaux menaçant ces écosystèmes; de la contribution de l'écologie à la compréhension de ces problèmes et à la gestion durable des écosystèmes.

Objectifs d'apprentissage
<p><b>À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les processus d'adaptation et connaître les types de traits qui peuvent être des adaptations</li> <li>• Synthétiser, communiquer et appliquer ces connaissances à l'étude de différentes espèces d'intérêts et en conservation de la biodiversité.</li> </ul>

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités et évaluation
01 mai	1. Introduction, climat	
06 mai	2. Environnement aquatiques	
08 mai	3. Environnement terrestres et populations	
13 mai	4. Populations (suite) et Interactions entre espèce	
15 mai	5. Interaction entre espèces (suite)	
20 mai	<b>Pas de cours</b>	
22 mai	<b>INTRA</b>	<b>12h 30 à 15h30 (45%) Cours 1 à 5</b>
27 mai	6 Communauté et biomes terrestres	
29 mai	7. Biomes aquatiques	
03 juin	<b>Pas de cours</b>	
05 juin	8. Décompositoin et cyclage des nutriments	<b>Cours en ligne (Zoom)</b>
10 juin	9. Cycles biogéochimiques	<b>Cours en ligne (Zoom)</b>
12 juin	<b>Pas de cours</b>	
17 juin	10. Chagement climatique	
19 juin	<b>EXAMEN FINAL</b>	<b>12h 30 à 15h30 (40%) Cours 6 à 10 Rendre le formulaire et les preuves du bénévolat avant 12h30 sur StudiUM.</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Activités	Critères	Dates	Pondérations
<b>Examen Intra :</b>	45 questions portant sur les notions présentées en classe. La compréhension de la matière et l'établissement des liens entre les chapitres sont importants. <b>Contenu du cours 1-5.</b>	22 mai de 12h30 à 15h30	45 %
<b>Examen final</b>	40 questions portant sur les notions présentées en classe. La compréhension de la matière et l'établissement des liens entre les chapitres sont importants. <b>Contenu du cours 6 à 10</b>	19 juin de 12h30 à 15h30	40 %
<b>Bénévolat</b>	De 6 à 8 heures de bénévolats dans pour un organisme sans but lucratif ou via une initiative personnelle. Preuve de l'activité et formulaire à remplir	À rendre maximum le 19 juin à 12h30 sur StudiUM.	15 %

Les examen (non-cumulatifs) peuvent comporter des (i) questions à choix multiples, (ii) « vrai ou faux », sans pénalités. **Ces évaluations doivent être faites individuellement, sur studiUM à la maison, les notes du cours sont permises.**

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	La justification d'une incapacité à réaliser un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas de raison justifiée, il y aura un examen différé. Notez que l'examen différé pourrait avoir un format différent. <b>Encas d'absence justifiée pour l'examen intra, il n'y aura pas d'examen différé, mais l'examen comportera pour 85% de la note finale, sera cumulatif de la matière et aura 50 questions.</b>
<b>Dépôts des travaux</b>	Les travaux sont à déposer sur StudiUM avant la date et l'heure indiquée dans ceux-ci et sur le calendrier. Les travaux en retard devront tout de même être déposé sur StudiUM et auront <b>une pénalité de 1% par heure</b> entamé de retard.
<b>Matériel autorisé</b>	Aucun matériel n'est permis pour les examens (individuel). Le bénévolat peut se faire en équipe, mais chaque participant doit rendre un formulaire et des preuves. Toute copie identique en tout ou en partie sera considéré comme un cas de plagiat et référé comme tel auprès de la faculté.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentage à lettre) dans le StudiUM du cours.

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	09 mai 2024
<b>Date limite d'abandon</b>	31 mai 2024
<b>Fin du trimestre</b>	30 juin 2024

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## ► Rappels

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement sonore du cours peut être permis après autorisation de l'enseignant. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	--

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Les notes de cours (présentation PDF) sont disponibles sur le studiUM du cours. <b>Il n'y a aucun livre obligatoire</b>
------------------	--

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Ricklefs R, Relyea R. 2019. <i>Écologie: l'économie de la nature</i> . De Boeck Supérieur, Louvain-la-neuve. Pg. 556  Smith TM, Smith RL, Waters I. 2014. <i>Elements of Ecology: Canadian Edition</i> . Person, Toronto. Pg. 645
------------------	---

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap**

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>